

Jean-Baptiste André Godin à Martin Nadaud, 27 mars 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 3 p. (130r, 131v, 132v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Martin Nadaud, 27 mars 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51169>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 mars 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Nadaud, Martin \(1815-1898\)](#)
Lieu de destination Palais Bourbon, Paris
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin attire l'attention de Martin Nadaud sur une proposition de loi sur la mutualité nationale qu'il compte soumettre à la Chambre des députés. Il expose à Nadaud que les projets actuels sur les caisses de retraite et de secours mutuels « laissent de côté, au point de vue de l'intérêt social, la partie la plus intéressante de la population, celle qui manque de toute ressource et ne peut faire d'économie », il lui envoie les épreuves de la brochure *Mutualité nationale* et lui demande son aide pour présenter sa proposition de loi à la Chambre.

Notes Après avoir déposé un premier projet de loi rejeté par la Chambre des députés, le député Hippolyte Maze (1839-1891) dépose à la fin de 1882 deux nouveaux projets de loi sur les sociétés de secours mutuels et sur les caisses de retraite pour la vieillesse, projets dont il est le rapporteur au début de 1883 et qui sont soutenus notamment par Martin Nadaud (voir : « Les sociétés de secours mutuels », *Le Devoir*, n° 227, 14 janvier 1883, p. 17-19 et n° 228, 21 janvier 1888, p. 33-36 [en ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.7/17/100/832/0/0>, consulté le 23 août 2023] ; « La caisse des retraites pour la vieillesse et les invalides du travail », *Le Devoir*, n° 229, 28 janvier 1883, p. 49-52 [en ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.7/49/100/832/0/0>, consulté le 23 août 2023] ; Dreyfus (Michel), *Liberté, égalité, mutualité. Mutualisme et syndicalisme, 1852-1967*, Paris, 2001, p. 68).

Mots-clés

[Mutualité](#), [Pauvreté](#), [Réformes](#)

Personnes citées [Assemblée nationale \(France\)](#)

Œuvres citées [Godin \(Jean-Baptiste André\), Mutualité nationale contre la misère : pétition et proposition de loi à la Chambre des députés, Paris, Guillaumin, 1883.](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Prise 9^e mars 1883.

— à Monsieur Martin Nadaud,
Question à la Chambre des Députés.

Monsieur le député,

L'intérêt que nous portez aux questions qui concernent les classes ouvrières m'engage à venir vous prier d'accorder votre bienveillante attention et votre appui à une proposition de loi que je comptaï pourvois soumettre, dans quelques jours à la Chambre des Députés.

Les projets actuellement devant la Chambre, sur les caisses de retraite et de secours mutuels, projets dont nous étions un des promoteurs, sont certainement des tentatives louables; elles peuvent contribuer à l'amélioration des institutions existantes,

mais elles laissent de côté, au point de vue de l'intérêt social, la partie la plus intéressante de la population celle qui manque de toute ressource et ne peut faire d'économie.

Le paupérisme et la misère sont pourtant le côté le plus grave de la question sociale; c'est en eux que sont les véritables dangers de la société moderne.

Je crois que des réformes assez simples en elles-mêmes permettraient de porter remède à ces deux grandes plaies sociales, et j'en voudrais soumettre les moyens aux Chambres en leur présentant mon exposé : Mutualité nationale que j'ai l'honneur de vous adresser par ce moyen courrier.

Pardonnez-moi de vous l'envoyer en épreuve, le temps n'en sera fait que dans quelques jours.

Cette proposition est le résultat des données de l'expériences ou de faits dont la pratique est contestée depuis

vingt à trente ans dans la population
au milieu de laquelle je vis; elle me
semble à ce titre doublément digne
d'attention.

Je sais avec quelle difficulté un
proposition, surtout étrangère aux
membres du corps législatif, peut
s'introduire devant cette Assemblée.
Aussi serais-je très-heureux si vous
consentiez à me venir en aide pour
la produire par quelque moyen de
votre choix que vous jugeriez bon
de m'indiquer.

Veuillez agréer, Monsieur le
Député, l'assurance de mon dévoue-
ment.

Godin